



N° 7049-2016/1-ACTS/ DJA

Date du : 24/11/16

Rapport de présentation

OBJET : Modification de l'arrêté modifié n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud

PJ : Un projet d'arrêté

L'institut Calédonien de Participation (ICAP) a reçu délégation de la part du président de l'assemblée de la province Sud afin de prendre toutes décisions relatives aux demandes formulées auprès du fond de garantie de la province Sud et dont le montant à engager est inférieur à six millions de francs.

Cependant, les décisions prises par l'ICAP nécessitent d'être contresignées par le président de l'assemblée de la province Sud.

Afin de garantir des délais de gestion raisonnables, il est proposé de déléguer la signature du président, relative aux décisions d'attribution ou de rejet des demandes de garantie formulées auprès du fond de garantie de la province Sud, aux personnes suivantes :

- Monsieur Thierry REYDELLET, directeur de l'économie, de la formation et de l'emploi de la province Sud,
- Monsieur Christophe OBLED, secrétaire général adjoint de la province Sud chargé du développement durable,
- Monsieur Roger KERJOUAN, secrétaire général de la province Sud.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.